



Groupe d'Étude et de Recherche en Espagnol de Spécialité

XII Rencontre Internationale du GERES

« L'espagnol et le monde du travail »

19, 20 et 21 juin 2014



Appel à communications

La XII^e rencontre internationale du GERES, qui se tiendra à l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz, interrogera les liens entre la langue espagnole et le monde du travail. Nous réfléchirons tout particulièrement :

- à sa fonction d'insertion professionnelle ;
- à ses modes d'enseignement et d'apprentissage dans une perspective de professionnalisation ; et
- aux certifications validant sa maîtrise pour son usage professionnel.

Les propositions de communication pourront se situer sur l'un ou l'autre des trois grands axes thématiques explicités ci-dessous.

AXE 1 :

L'espagnol en tant qu'instrument d'insertion professionnelle

Problématique :

Pour devenir plus performantes, les entreprises ont besoin de compétences linguistiques plus diversifiées, car le multilinguisme ouvre les portes à de nouvelles opportunités commerciales. Le recours à une seule lingua franca pour gérer les projets à l'international se heurte aux réalités économiques. Contrairement à une idée aussi fautive que bien ancrée, le moyen le plus efficace pour travailler avec des partenaires étrangers consiste à savoir utiliser à bon escient la langue de chacun d'eux. Les études se sont multipliées pour démontrer que l'anglais ne suffit plus à assurer la communication entre les partenaires internationaux (rapport LEGENDRE : 2003 ; rapport GRIN : 2005 ; rapport ELAN : 2006 ; rapport DAVIGNON : 2008). En France, déjà en 2003, le Sénat avait mis en garde sur le fait que les langues, au pluriel, étaient un « passeport pour l'emploi », en insistant sur la nécessaire diversification des profils linguistiques. Certains projets européens, comme le projet CELAN, initié en 2011 et visant à étudier les besoins langagiers des entreprises, confirment l'intérêt porté à ce sujet.

Un récent article intitulé « Les langues, le CV et la fiche de paie », paru dans le supplément « Économie » du journal Le Monde du 8 mai 2013, développe l'idée qu'en entreprise un bonus est octroyé en fonction des langues parlées. C'est bel et bien ce que les travaux de l'économiste des langues François GRIN ont indiqué. Dans son analyse du « taux de rendement de l'apprentissage des langues », le chercheur montre que l'anglais n'est plus la seule langue intéressante de ce point de vue. En ce qui concerne les entreprises françaises à vocation internationale, une étude faite par l'Observatoire de la Formation, de l'Emploi et des Métiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (OFEM : 2003) met en évidence que, même si le français reste un outil de travail plébiscité par 77% des entreprises, pour 36% d'entre elles, l'espagnol est aussi un instrument linguistique d'utilisation fréquente. Une autre enquête quantitative sur les pratiques linguistiques dans les PME travaillant à l'international (UBIFRANCE : 2004) montre que 31% des entreprises interrogées travaillent avec l'Espagne et que 37% de la clientèle non francophone s'exprime en espagnol.

L'apprentissage d'une langue étrangère est un investissement que l'État fait sur sa jeunesse car un polyglotte gagne plus, certes, mais il rapporte plus aussi à son pays. L'étude de GRIN (2009) intitulée « Langues étrangères dans l'activité professionnelle » conclut que les différents acteurs, avec leurs langues étrangères, contribuent à créer de la valeur et un avantage concurrentiel dans l'entreprise, et que c'est pour cela que les compétences linguistiques y sont bien rémunérées. Les besoins en anglais étant relativement bien couverts, l'espagnol est sans doute la langue qui peut profiter le plus – et profiter le plus aux entreprises –, étant donné son statut de langue de grande diffusion internationale.

Questionnements possibles :

Les interventions se situant sur cet axe développeront, illustreront et interrogeront cette problématique à partir de questions telles que : Quel est l'intérêt porté sur la mobilité internationale des salariés au sein des entreprises françaises ? Quel sont les moyens mis en place pour la formation linguistique des salariés ? Dans quelle mesure les entreprises sont-elles conscientes des nouveaux besoins en termes de diversité linguistique ? Quelle est la place de l'espagnol dans la politique linguistique des entreprises françaises ? Comment valorisent-elles la maîtrise de plusieurs langues en général, et de l'espagnol en particulier ? Quels sont leurs besoins réels en termes de types et de niveaux de compétence en espagnol ? Quelles stratégies mettent-elles en place pour faire de la maîtrise de l'espagnol un avantage compétitif ? Dans quelle mesure la langue espagnole favorise-t-elle la carrière professionnelle de ceux qui la maîtrisent ? Quelles sont les structures qui mettent en œuvre une véritable politique d'apprentissage des langues vivantes permettant, par le biais d'une expérience professionnelle en milieu hispanophone, l'insertion dans le marché du travail ?

AXE 2 : La didactique de l'espagnol à visée professionnelle

Problématique :

L'enseignement de l'Espagnol Langue Étrangère (ELE) s'est progressivement enrichi des apports provenant de la didactique des Langues sur Objectifs Spécifiques (LOS), l'Espagnol à des Fins Professionnelles (EFP) devenant ainsi un champ particulier de la didactique de l'ELE (AGUIRRE BELTRÁN : 2012), dont la finalité est de préparer les étudiants à l'entrée dans la vie active. En ce sens, les revendications de nos étudiants sont claires : ils ne se contentent plus d'une connaissance de la langue, mais veulent en faire une compétence : être capables de l'utiliser pour travailler à l'international, sur place ou à distance, pour communiquer à l'écrit et à l'oral en s'adaptant aux différentes cultures étrangères.

Pour satisfaire ces besoins, les enseignants doivent repenser leur enseignement. Concrètement, l'étude de la langue ne peut plus être seulement centrée sur le lexique et sur la syntaxe : elle doit aussi prendre en compte les genres textuels, les types de communication récurrents dans le monde du travail, ainsi que l'ensemble des variables qui caractérisent le contexte professionnel (GÓMEZ DE ENTERRÍA : 2010).

La littérature sur le management d'entreprise peut aider à la réflexion sur la didactique de l'EFP. Le passage de la logique du produit à la logique du client observé dans le management des entreprises vaut aussi pour la didactique des langues (PUREN : 1998). De même que l'on cherche en entreprise à tenir compte des clients et à les impliquer dans les processus de conception, production, commercialisation et service après-vente, de même, en didactique de l'EFP, on doit impliquer les apprenants dans la conduite de leur apprentissage (pédagogie du contrat/par projets/différenciée).

Cette homologie entre l'organisation entrepreneuriale et l'organisation de l'enseignement-apprentissage des langues permet de considérer celles-ci comme un outil de formation des cadres. Depuis la perspective managériale, l'entreprise moderne est complexe, apprenante et innovante. L'apprentissage des langues est un domaine privilégié de réflexion complexe qui peut s'avérer un bon terrain d'entraînement pour le « manager réflexif ». Le cours de langue est également un domaine naturel d'apprentissage de compétences exigées dans l'entreprise : mise en œuvre de projets communs, gestion collective des apprentissages, aide apportée aux autres apprenants, examen collectif d'insatisfaction, analyse positive de l'erreur, autoévaluation. Enfin, l'entreprise doit impérativement innover, et la classe de langue est précisément un milieu d'entraînement naturel à toutes sortes d'activités imaginatives et créatives.

Les enseignants d'EFP, qui sont des spécialistes de l'enseignement-apprentissage à visée professionnelle, peuvent apporter à leurs étudiants une « compétence d'apprentissage » qui est devenue l'une des qualités les plus attendues des cadres au sein des entreprises qui doivent elles aussi, pour survivre et se développer, devenir des « entreprises apprenantes » (SIMONET : 1998). Selon PUREN (2009), « l'apprentissage collectif d'une langue-culture étrangère exige la mise en œuvre de compétences telles que la capacité à travailler en groupe, à prendre des risques, à non seulement admettre l'erreur chez soi ou chez les autres mais à en tirer profit pour tous, à affronter l'inconnu et l'incertitude, à réfléchir sur ses activités et stratégies ainsi qu'à ses productions, à s'autoévaluer ».

Les objectifs de l'enseignement supérieur (la professionnalisation) et ceux de l'entreprise apprenante (apprentissage multiples constamment renouvelés tout au long d'une carrière professionnelle) se rejoignent sur un point fondamental : l'acquisition de compétences transversales (IGLESIAS-PHILIPPOT : 2013).

Questionnements possibles :

Les interventions se situant sur cet axe développeront, illustreront et interrogeront cette problématique, à partir de questions telles que : Quels sont les fondements théoriques de l'enseignement-apprentissage de l'EFP ? Quelle est la spécificité dans ce type d'enseignement ? Quels modèles didactiques sont les plus appropriés pour cet enseignement, et pour quels niveaux d'exigence ? Quelles approches méthodologiques s'adaptent le mieux à ce genre d'enseignement ? Quelles sont les orientations et les composantes spécifiques d'un programme d'enseignement d'EFP ? Quels besoins langagiers cet enseignement doit-il satisfaire ? Quelles situations communicatives doit-il favoriser ? Quels genres discursifs convient-il de faire travailler ? Quelles activités privilégier pour faire acquérir des compétences ? Quelle est la place de l'EFP dans la formation continue, dans la formation tout au long de la vie ? Quelles sont les approches méthodologiques de l'enseignement de l'EFP dans l'arborescence de la formation en France ?

AXE 3 : Les certifications et les tests en espagnol langue étrangère professionnelle

Problématique :

Pendant ce colloque, nous nous intéresserons seulement à l'évaluation certificative externe en langues, c'est-à-dire celle effectuée par un organisme indépendant de l'institution à laquelle est rattaché l'étudiant, qui délivre un certificat ou diplôme (attestant que l'élève est en possession de certaines compétences) ou propose l'organisation de tests de validité limitée (mesurant le niveau de compétence de celui qui s'y soumet par rapport à une échelle de maîtrise).

Dans le cadre de la politique européenne de diversification linguistique qui préconise la maîtrise de deux langues étrangères, les établissements d'enseignement supérieur mettent progressivement en place des plans de rénovation de l'enseignement des langues vivantes qui incluent des mesures d'évaluation des niveaux atteints par le biais de certifications externes. Le phénomène touche les principales langues véhiculaires, et l'espagnol ne reste pas en marge de ces pratiques.

Voici une liste non exhaustive des certifications externes en espagnol qui pourraient être analysées :

Certification de l'Institut Cervantès, officiellement reconnue par le Ministère espagnol de l'Éducation et des Sciences : DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera)

Certifications de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Madrid: Certificado Básico de Español de los Negocios, Certificado Superior de Español de los Negocios, Certificado Básico de Español del Turismo, Certificado Superior de Español del Turismo, Certificado Básico de Español de las Ciencias de la Salud, Certificado Superior de Español de las Ciencias de la Salud, Diploma de Español de los Negocios

Certification du consortium interuniversitaire ELSE (Espagnol Langue Seconde et Étrangère), reconnue par le Ministère d'Éducation d'Argentine: CELU (Certificado de Español Lengua y Uso)

Certification du centre d'enseignement pour étrangers de l'Université Autonome de Mexico : CELA (Certificado de Español como Lengua Adicional)

Certifications organisées par le Ministère d'Éducation français (option espagnol) : CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur), DCL (Diplôme de Compétences en Langues), DCLEP (Diplôme de Compétence en Langue Étrangère Professionnelle)

Test de la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne en France : ELYTE (Evaluación Lingüística y de Técnicas Empresariales)

Tests divers : BULATS version espagnole (Business Language Testing Service); ALPHA (Análisis de la Lengua Profesional Hispano Americana)

Questionnements possibles :

Au-delà des simples informations factuelles concernant ces certifications, les interventions se situant sur cet axe développeront, illustreront et interrogeront cette problématique à partir de questions telles que : Quels sont les avantages et les inconvénients d'une certification externe ? Qu'est-ce qui est commun à ces certifications et qu'est-ce qui les différencie les unes des autres du point de vue de la conception de l'évaluation ? Dans quelle mesure les certifications actuelles sont-elles adossées au CECRL ? En quoi sont-elles adaptées ou non à l'évaluation des compétences en contexte professionnel ? Comment se mesure la qualité d'une certification, à savoir, en l'occurrence, sa fiabilité et sa validité par rapport aux objectifs et besoins de l'espagnol à visée professionnelle ? Sur quels critères les organismes de formation, les entreprises et les enseignants choisissent-ils une certification qu'ils demandent ou privilégient ? Le choix des candidats s'oriente par rapport à la faisabilité, l'authenticité ou simplement l'impact de la certification ? Est-ce que les certifications intègrent les variations latino-américaines ou misent-elles sur la seule variante péninsulaire ? Qu'en est-il de l'harmonisation panhispanique en matière de certifications linguistiques ?

Modalités de présentation des communications orales

► Les communications, rédigées **en espagnol ou en français**, devront s'inscrire dans l'un des trois axes présentés ci-dessus. Elles auront une **durée maximale de 20 minutes** et seront suivies de **10 minutes de discussion**.

► Les personnes intéressées doivent envoyer une **présentation de la communication (en espagnol ou en français) de 700 mots maximum** en indiquant dans l'ordre : 1) les coordonnées du communicant (nom, prénom, établissement d'appartenance, courriel) ; 2) une brève biographie du communicant (5 lignes au maximum) ; 3) le titre de la communication ; 4) l'axe thématique dans lequel la communication s'inscrit ; 5) la perspective ou la problématique qui sera développée ; 6) les objectifs ; 7) les principales conclusions du travail ; 8) un résumé succinct, clair et argumenté ; 9) les mots-clés (5 au maximum) ; 10) les références bibliographiques incontournables (5 au maximum), considérées comme les plus importantes par rapport à la thématique annoncée.

► Les propositions seront examinées par le **Comité Scientifique** du colloque qui en fera une double évaluation anonyme en tenant compte des trois principaux critères suivants : adéquation à la thématique de la rencontre, rigueur de la méthodologie adoptée, intérêt et l'originalité des contenus.

L'information détaillée sur l'évaluation des communications peut être consultée à l'adresse suivante :

<http://www.geres-sup.com/rencontres-internationales/evaluation-des-communications/>.

Normes pour la présentation des contributions écrites

► Les participants dont les communications seront sélectionnées, auront la possibilité de les publier dans *Les Cahiers du GERES* (ISSN: 2105-1046). Pour ce faire, ils devront envoyer, au format Word, un article ou un compte rendu d'expérience pédagogique à la Rédactrice en Chef de cette publication : cahiersgeres@yahoo.es (avec copie au Directeur de la Publication : marcelo.tano@neuf.fr). Ces contributions, rédigées **en espagnol ou en français**, devront être inédites. Le contenu de ces documents sera de la responsabilité exclusive de son auteur.

► Le **Comité International de Lecture** de la revue en ligne évaluera toutes les contributions selon les critères de sélection annoncés sur notre site : <http://www.geres-sup.com/cahiers/evaluation-des-contributions/>

► Tous les détails à propos des consignes de publication se trouvent à l'adresse : <http://www.geres-sup.com/cahiers/consignes-de-publication/>

► La date de publication figure dans le calendrier ci-dessous.

Calendrier

Dans le but de réussir toutes les démarches avec anticipation, les dates ci-dessous sont à respecter scrupuleusement.

Date butoir	Opération	Interlocuteur(s)
23 mars 2014	Envoi des propositions de communication	tano@anim.fr
06 avril 2014	Réponse du Comité d'Organisation	tano@anim.fr
21 avril 2014	Confirmation de participation des communicants	tano@anim.fr
31 août 2014	Envoi d'article ou de compte rendu d'expérience pédagogique	marcelo.tano@neuf.fr ; cahiersgeres@yahoo.es
30 septembre 2014	Évaluation des originaux par le Comité de Lecture	marcelo.tano@neuf.fr ; cahiersgeres@yahoo.es
30 octobre 2014	Envoi de l'éventuelle version corrigée des auteurs	marcelo.tano@neuf.fr ; cahiersgeres@yahoo.es
30 novembre 2014	Nouvelle éventuelle évaluation du Comité de Lecture	marcelo.tano@neuf.fr ; cahiersgeres@yahoo.es
31 décembre 2014	Publication des <i>Cahiers du GERES</i> n° 7	marcelo.tano@neuf.fr ; cahiersgeres@yahoo.es

Comités

Comité d'Organisation :

Marcelo TANO (École Nationale d'Ingénieurs de Metz - France), Marie FONCK NUNEZ (École Nationale d'Ingénieurs de Metz - France), Albert TIDU (École Nationale d'Ingénieurs de Metz - France), Jean-Marc BATTISTI (École Nationale d'Ingénieurs de Metz - France), Fabiola PERRINET (Université de Lorraine - France), José María CUENCA MONTESINO (Université de Poitiers - France), María Magdalena FASANO MÁRQUEZ (Université Paris XIII - France), Aura DUFFÉ MONTALVÁN (Université Rennes II - France)

Comité Scientifique :

Blanca AGUIRRE BELTRÁN, spécialiste en espagnol professionnel et formatrice d'enseignants (Université Complutense de Madrid - Espagne)
Elisabet ARNÓ I MACIÀ, présidente de l'Association Européenne de Langues sur Objectifs Spécifiques (Université Polytechnique de Catalogne - Espagne)
Marta BARALO, directrice du Département de Langues Appliquées (Université Antonio de Nebrija - Espagne)
Richard BUENO HUDSON, sous-directeur académique de l'Institut Cervantès et secrétaire général du Système International de Certification de l'Espagnol Langue Étrangère (IC de Madrid - Espagne)
María Vittoria CALVI, professeure titulaire de langue espagnole et vice-présidente de l'Association des Hispanistes Italiens (Université de Milan - Italie)
Marisa CARRIÓ PASTOR, secrétaire de l'Association Espagnole de Linguistique Appliquée (Université Polytechnique de Valence - Espagne)
María Pilar CELMA VALERO, présidente de l'Association Européenne des Professeurs d'Espagnol (Université de Valladolid - Espagne)
Jean-Marc DELAGNEAU, président de l'APLV (Association des Professeurs de Langues Vivantes, Paris - France)
Jörg ESCHENAUER, président de l'Union des Professeurs de Langues des Grandes Écoles responsable du Département de la Formation Linguistique (École des Ponts ParisTech - France)
Joaquín GARRIDO MEDINA, directeur du Cercle de Linguistique Appliquée à la Communication (Université Complutense de Madrid - Espagne)
Josefa GÓMEZ DE ENTERRÍA, professeure émérite d'espagnol sur objectifs spécifiques (Université Alcalá de Henares - Espagne)
José María IZQUIERDO, président de la Fédération Internationale des Associations de Professeurs d'Espagnol (Université d'Oslo - Norvège)
Francisco GUTIÉRREZ GARCÍA, président de la Société Espagnole de Didactique de la Langue et la Littérature (Université de Jaén - Espagne)
Diana KRENN ESPINOSA, directrice des études à l'Institut Cervantès (IC de Paris - France)
Christian LAGARDE, professeur des universités et président de la Société des Hispanistes Français (Université Via Domitia de Perpignan - France)
Susana LLORIÁN, professeure de linguistique appliquée (Université Internationale Menéndez y Pelayo - Espagne)
Dominique MACAIRE, professeure des universités, directrice d'école doctorale et présidente de l'Association des Chercheurs et Enseignants Didacticiens des Langues Étrangères (Université de Lorraine - France)
Inmaculada MARTÍNEZ, Directrice des études de la Fondation Comillas (Centre International d'Études Supérieures de l'Espagnol - Espagne)
Felipe MARTÍN-SARÁCHAGA, coordinateur du Programme d'Espagnol, Organisation des Nations Unies (Siège de l'ONU à New York - États-Unis)
Santiago MENDIÓROZ ECHEVERRÍA, conseiller en chef de l'Office Économique et Commercial (Ambassade d'Espagne à Paris - France)
Claude NORMAND, maître des conférences en didactique de l'espagnol à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (Université de Lorraine - France)
Susana PASTOR CESTEROS, professeur d'université et présidente de l'Association pour l'Enseignement de l'Espagnol Langue Étrangère (Université d'Alicante, ASELE - Espagne)
Thierry PELLETIER, chargé de Mission Nationale Langues et Compétences Clé (Bureau de la formation professionnelle continue, Direction générale de l'enseignement scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale - France)
Gisèle PROST, professeure émérite d'espagnol (École des Hautes Études Commerciales de Paris - France)
Mercè PUJOL BERCHE, professeure des universités et coordinatrice d'espagnol pour la filière Langues Étrangères Appliquées (Université Paris Ouest Nanterre La Défense - France)
Christian PUREN, professeur émérite et président d'honneur du GERES (Université de Saint-Étienne - France)
José Francisco RODRÍGUEZ QUEIRUGA, président de la Chambre de Commerce Latino-américaine et de la commission internationale du Comité Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie (Paris - France)
Almudena RUEDA MELÉNDEZ, formatrice en espagnol (Organisation des Nations Unies à Genève - Suisse)
María Lluïsa SABATER, professeure d'espagnol professionnel du Master d'E/LE (Université de Barcelone - Espagne)
Marcelo TANO, professeur certifié d'espagnol et président du GERES (École Nationale d'Ingénieurs de Metz - France)
Agustín VERA LUJÁN, professeur titulaire d'espagnol (Université Nationale d'Éducation à Distance - Espagne)

Contact et renseignements :

Marcelo TANO

Responsable du comité d'organisation et du comité scientifique

tano@enim.fr

Toutes les informations concernant cet événement seront en ligne dans le volet :
<http://www.geres-sup.com/rencontres-internationales/xiieme-rencontre-internationale-metz-2014/>